

STAGE — ASSISTANT.E DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE

Etangs et retenues collinaires piscicoles en Armagnac

Projet : FISH-PARTIES – Frugal Innovation for Sustainable Hill and Ponds in ARmagnac TerritorIES

Période : Premier semestre 2023 (6 mois — de février/mars/avril à août/septembre)

Localisation : LEREPS (Sciences Po Toulouse) / IUT Auch / PETR Armagnac

Niveau : M2 en économie / sciences sociales

Rémunération : 3,90 €/heure (révision en 2023)

Présentation du projet

Levier majeur pour l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques, le design de systèmes alimentaires territorialisés contribue également à la souveraineté des territoires. L'émergence de tels systèmes met en jeu une bonne adéquation entre la disponibilité des ressources du territoire, les pratiques adoptées par les agriculteurs, l'organisation sectorielle de la filière et l'environnement institutionnel du système alimentaire.

Pour faire face aux fortes chaleurs estivales exacerbées par la raréfaction des précipitations, les agriculteurs de l'Armagnac ont investi dans des retenues collinaires pour accéder facilement à la ressource eau. Cet usage monofonctionnel des retenues collinaires pourrait être diversifié pour réduire la vulnérabilité des territoires et accroître leur résilience. Cette multifonctionnalité serait d'autant plus intéressante qu'elle pourrait reposer sur le patrimoine culturel local.

Les étangs de l'Armagnac ont traditionnellement été le lieu d'une activité piscicole qui contribuait à un approvisionnement en poissons d'eau douce. Plusieurs de ces étangs sont également agrémentés d'un patrimoine technique précieux (moulin, systèmes de canaux ...). L'activation de ces ressources est une opportunité pour enclencher une trajectoire vers un système alimentaire plus souverain et un développement économique centré sur une identité « armagnacaise ».

L'activité de pisciculture des étangs de l'Armagnac pourrait se généraliser aux retenues collinaires propices à l'élevage de poisson. Cette réintroduction de la pisciculture s'inscrit dans le développement d'une économie circulaire où l'animal retrouve sa place dans les systèmes agricoles de polyculture. Toutefois, des barrières techniques, organisationnelles et institutionnelles sont d'ores et déjà identifiables.

L'élevage de poisson sera source potentielle de conflits pour l'accès à l'eau en période estivale pour un usage agricole (irrigation des cultures) ou piscicole (survie des poissons). Une organisation collective est à imaginer pour bénéficier de l'expertise piscicole sans nécessairement la faire reposer sur les agriculteurs. Enfin, un ajustement de l'environnement institutionnel est envisageable pour une bonne coordination des acteurs en faveur de cette agriculture multifonctionnelle.

Les impacts du (re)développement de cette activité piscicole dans les étangs et retenues collinaires de l'Armagnac sont nombreux. En mettant en jeu la fourniture de services écosystémiques (entretien des retenues collinaires, production alimentaire, lutte contre les moustiques ...) et la mise en place d'activités touristiques autour d'un patrimoine local, c'est, au-delà de l'autonomie alimentaire locale, la résilience du territoire qui est renforcée.

Description des missions

Cette démarche relève d'une démarche d'innovation frugale reposant davantage sur une innovation sociale (organisationnelle, institutionnelle) que sur une innovation technologique. En ce sens, elle s'inscrit dans la promotion d'une pratique agricole plus sobre et ancrée dans les territoires.

- Etablir la liste des contraintes techniques nécessaires au développement de l'activité piscicole dans les étangs et les retenues collinaires ;
- Identifier les retenues collinaires du territoire susceptibles d'être utilisées pour le développement d'une activité piscicole ;
- Elaborer un cadre conceptuel centré sur le concept de « patrimoine » pour une analyse institutionnelle de la mise en place d'une démarche collective territoriale ;
- Réaliser une enquête de terrain pour déterminer les visions des principales parties prenantes à ce projet territorial.

Perspectives :

Ce sujet offre une possibilité de poursuite en Doctorat en économie à l'école doctorale TESC.

Profil recherché et modalités de candidature :

- Formation M2 en Economie
- Connaissance approfondie des approches « système alimentaire »
- Connaissance des méthodologies d'enquête
- Capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Intérêt prononcé pour les questions de développement territorial
- Très bon relationnel
- Permis B + véhicule

Encadrement : Mikaël Akimowicz (MCF Sciences économiques à UT3/LEREPS) et Hugo Dereymez (Chargé de mission PAT, PETR Armagnac). Pour candidater, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à Mikaël Akimowicz (mikael.akimowicz@iut-tlse3.fr) au plus tard le 15 Janvier 2023.

La recherche au LEREPS¹

Le LEREPS est le plus ancien des laboratoires de sciences économiques en activité du site toulousain. Depuis le 1er janvier 2016, sa tutelle principale est Sciences Po Toulouse, alors qu'UT1 Capitole, UT2 Jean Jaurès, UT3 Paul Sabatier, et l'ENSFEA en sont officiellement les tutelles secondaires. Les travaux menés au LEREPS sont structurés autour d'un thème fédérateur des aspects économiques des transitions sociétales. L'objectif est d'analyser et de comprendre les dynamiques de structuration des mondes productifs et leurs manifestations en termes d'innovation technologique, organisationnelle et institutionnelle.

Plus spécifiquement, il s'agit de comprendre ces dynamiques dans le contexte de trois domaines d'application reliés : la gouvernance des ressources, la gouvernance territoriale et la gouvernance des systèmes financiers. Le point focal des recherches du LEREPS est donc l'action collective sous toutes ses formes : les politiques publiques d'abord, mais aussi les formes de prise de décision participative et les stratégies d'organisation des réseaux d'acteurs.

¹ <http://lereps.sciencespo-toulouse.fr/>